

JURIDICTIONS

RELEVE DE DECISION

SAISON 2019-2020

Commission : Discipline
Date : 16 janvier 2020

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité Directeur du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Compétition	Date du match	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D2	12.01.2020	SOYAUX AS	7 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	13.01.2020	50€
D3	11.01.2020	CHABANAIS EXIDEUIL FC	3 matches de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	13.01.2020	37€
D3	11.01.2020	VINDELLE ASFC	4 matches de suspension	Art. 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	13.01.2020	37€
D3	11.01.2020	CHAZELLES/BUNZAC	7 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	13.01.2020	50€
D3	12.01.2020	PTT DIRAC AS	5 matches de suspension	Art. 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	13.01.2020	50€
D3	12.01.2020	PTT DIRAC AS	2 matches de suspension	Art. 5 du Barème Disciplinaire	Joueur	13.01.2020	37€
D4	11.01.2020	ISLE D'ESPAGNAC FCC	10 matches de suspension	Art. 8 du Barème Disciplinaire	Joueur	13.01.2020	50€
D5	04.01.2020	ST SEVERIN-PALLUAUD ENT.	Suspension à titre conservatoire	Dossier à l'Instruction Art. 3.3.2.2 du Règlement Disciplinaire	Joueur	06.01.2020	A déterminer après instruction

Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur pour plus de précisions sur les références des sanctions, cliquer sur le lien.

Le Président : Pierre LARROUY Le Secrétaire : Marcel BUISSON